



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Coordination des Politiques
Publiques et l'Appui territorial
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique**

Affaire suivie par : Laetitia JAEGER-DESTROY
Tél : 03 88 21 62 66
Mél : laetitia_destroy@bas-rhin.gouv.fr

Strasbourg, le **10 AOUT 2022**

**La préfète de la région Grand Est
Préfète de la zone de défense et de sécurité Est
Préfète du Bas-Rhin**

à

**Madame la présidente de l'Eurométropole de
Strasbourg**

Direction de l'environnement et des services
techniques urbains

Service de l'eau et de l'assainissement

A l'attention de madame Anne Wilhelm

Objet : Déclaration d'intention pour le projet de création de la station d'épuration « STEP SUD »

Par courrier du 27 avril 2022, vous m'avez demandé de publier sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin les éléments constitutifs d'une déclaration d'intention de projet au titre des articles L.121-18 et suivants du code de l'environnement, dans le but de mettre en œuvre une déclaration d'un projet de construction d'une station d'épuration au sud de l'Eurométropole de Strasbourg.

La publication a eu lieu du 16 mai au 16 juillet 2022 et les pièces mises en ligne sont les suivantes :

- une délibération du conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 25 mars 2022 relative à la déclaration d'intention de la construction d'une station d'épuration au sud de l'Eurométropole de Strasbourg, ainsi qu'à la présentation des procédures nécessaires à la réalisation du projet ;
- une notice explicative de présentation du projet ;
- une esquisse provisoire du projet ;

Je vous informe qu'aucune demande recevable, relevant du droit d'initiative prévu par l'article L. 121-19 du code de l'environnement, ne m'a conduit à engager une procédure de concertation préalable.

La préfète,

Pour la Préfète et par délégation
Chef de Bureau de l'Environnement
et de l'Utilité Publique

Frédéric APRILE